

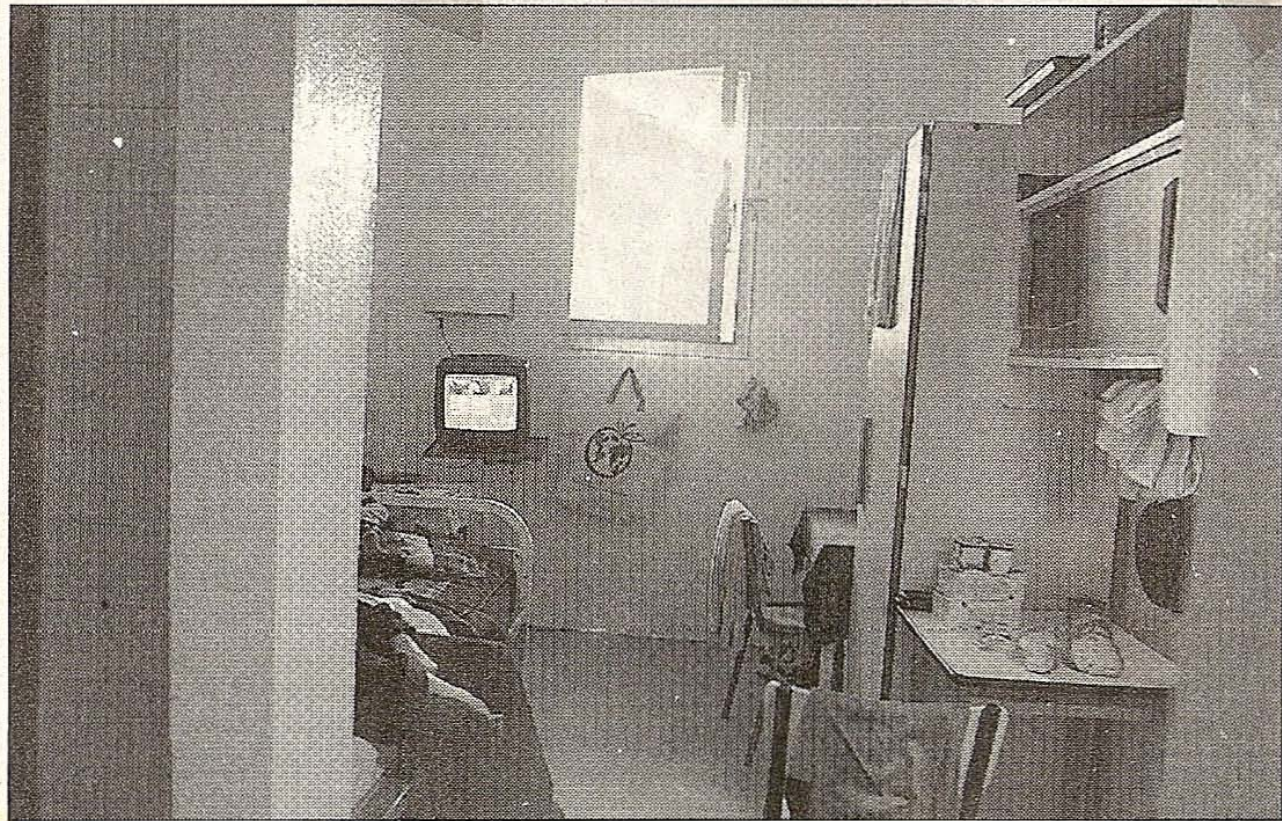
« Cette maison d'arrêt surpeuplée, invivable, d'un autre âge »

Michel Chevalier est un retraité de l'administration pénitentiaire. Ancien responsable régional de l'Ufap (NDLR : un syndicat de surveillants), ayant siégé également au niveau national, il dénonce le « laxisme ambiant et latent de la direction régionale de Rennes et de la Chancellerie » :

« Coup de colère des détenus à la maison d'arrêt de Nantes, lundi soir (voir *Ouest-France* du mercredi 1^{er} juin). À qui la faute ? Tout simplement au directeur régional, qui fonctionne aux ordres de la Chancellerie et qui refuse d'appliquer la législation européenne en matière de superficie obligatoire dans les cellules pour chaque détenu. Idem en ce qui concerne les volumes d'air par détenu, les ouvertures autorisées.

« M. le directeur régional et la Chancellerie se fichent des conditions de détention des détenus et des conditions de travail des personnels. Ils n'appuient pas les revendications qui, pourtant relèvent de l'humain. Ils ne soutiennent pas le projet d'une construction nouvelle pour cette maison d'arrêt surpeuplée, insalubre et invivable d'un autre âge. Mme Lebranchu elle, l'avait compris : une nouvelle maison d'arrêt à Nantes était nécessaire, avec des aires de sport, des locaux adaptés, du personnel en nombre et qualifié et je dirais même avec une direction régionale à la hauteur.

« Je me rappelle lorsque je militais en qualité de responsable régional de l'Ufap les combats que j'ai dû mener pour améliorer les conditions de travail près de directions et de directions régionales souvent incompétentes et incompréhensives. Aujourd'hui, devant le voile installé devant les yeux du directeur régional, on se refuse à regarder la réalité en face, soit quatre à cinq détenus dans



« [...] On se refuse à regarder la réalité en face, soit quatre à cinq détenus dans 10 m², 420 détenus pour 288 places [...], des personnels en nombre insuffisant, des locaux inadaptés, des règlements intérieurs qui sont bafoués, des règles européennes qui ne sont pas respectées, une surpopulation galopante, etc. »

10 m², 420 détenus pour 288 places, un chiffre de surpopulation calculé à l'avantage de l'administration qui ne reflète pas la réalité, des personnels en nombre insuffisant, des locaux inadaptés, des règlements intérieurs qui sont bafoués, des règles européennes qui ne sont pas respectées, une surpopulation galopante, etc. Il est malheureux de s'entendre dire qu'on attend avec impatience les grâces du 14 juillet pour vider nos prisons.

« Je suis en total accord avec le responsable actuel de l'Ufap qui réclame à corps et à cri un nume-

rus clausus (je me souviens l'avoir demandé déjà lors de la mission Bonnemaïson). Encore faut-il que les dirigeants gouvernementaux le veuillent.

« Si l'on améliore les conditions de détention, inévitablement on améliorera les conditions de travail, l'un va avec l'autre, mais si au contraire on continue d'entasser dans cet établissement les détenus et qu'on les confine dans une promiscuité active, il est inévitable qu'on aille au clash.

« Heureusement, les responsables Ufap ne désarment pas et continuent un combat qui se doit

d'être encore plus virulent. Si j'avais un conseil à leur donner, ce serait de porter plainte contre le ministère pour non respect de la législation en matière de garde de détenu et non respect des textes en vigueur. Chaque syndicat devrait le faire.

« Quant à la Chancellerie, il serait grand temps derrière leurs lambris dorés de leurs bureaux qu'ils prennent conscience de la gravité du sujet avant que n'arrive l'irréparable. Il y a eu déjà assez de morts dans l'administration pénitentiaire pour que cette situation n'en amène de nouveaux. »